

TARIFS SAISON 2024/2025

(valables à partir du 01 septembre 2024)

LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans au jour de la prise de licence) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	48,00 €
Comité interrégional ou régional	12,58 €
Comité départemental	3,51 €
LICENCE "JEUNE" (de 12 ans à moins de 16 ans au jour de la prise de licence) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	30,00 €
Comité interrégional ou régional	6,83 €
Comité départemental	3,22 €
LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans au jour de la prise de licence) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	13,50 €
Comité interrégional ou régional	2,89 €
Comité départemental	1,39 €
LICENCE "AIDANT/ACCOMPAGNANT non pratiquant d'activités subaquatiques" ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	20,00 €
Comité interrégional ou régional	3,68 €
Comité départemental	1,58 €
LICENCE PASSAGER ⁽¹⁾	50,00 €
ABONNEMENTS À SUBAQUA	
PAPIER :	
Abonnement LICENCIÉS – 12 mois/6 numéros	35,00 €
Abonnement LICENCIÉS – 24 mois/12 numéros	65,00 €
Abonnement NON LICENCIÉS – 12 mois/6 numéros (France-DOM COM-Etranger)	45,00 €
Abonnement NON LICENCIÉS – 24 mois/12 numéros (France-DOM COM-Etranger)	75,00 €
NUMÉRIQUE :	
Abonnement LICENCIÉS – 12 mois/6 numéros	20,00 €
Abonnement NON LICENCIÉS – 12 mois/6 numéros	30,00 €
PAPIER + NUMÉRIQUE :	
Abonnement LICENCIÉS – 12 mois/6 numéros	40,00 €
Abonnement LICENCIÉS – 24 mois/12 numéros	70,00 €
Abonnement NON LICENCIÉS – 12 mois/6 numéros (France-DOM COM-Etranger)	50,00 €
Abonnement NON LICENCIÉS – 24 mois/12 numéros (France-DOM COM-Etranger)	80,00 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE	
Loisir 1	23,50 €
Loisir 2	28,00 €
Loisir 3	48,00 €
Piscine (intégrant les compétitions en piscine)	13,00 €
GARANTIE LOISIR TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (LOISIR) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)	
Loisir 1 Top	45,00 €
Loisir 2 Top	56,00 €
Loisir 3 Top	93,00 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES MONITEURS LICENCIÉS À LA FFESSM, EXERÇANT À TITRE RÉMUNÉRÉ	
Pro basic	50,00 €
Pro 1	134,00 €
Pro 2	268,50 €
Pro 3	335,50 €
GARANTIES PRO TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (MONITEURS) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)	
Pro basic Top	71,50 €
Pro 1 Top	189,50 €
Pro 2 Top	326,00 €
Pro 3 Top	465,00 €
GARANTIE VOYAGE : GARANTIE ANNULATION/INTERRUPTION/BAGAGES POUR UN SEJOUR PLONGEE DE MOINS DE 21 JOURS CONSECUTIFS DANS LE MONDE ENTIER	Pack Voyage 12,00 €
DROIT ANNUEL D’AFFILIATION 2024/2025 POUR LES CLUBS	70,00 €
DROIT ANNUEL D’AGREMENT 2024/2025 POUR LES SCA, SCIA ET CLUB France	84,00 €

CREATION TOUTES CARTES FORMAT CARTE DE CRÉDIT	16,00 €
Brevets de plongeurs et de moniteurs	
Brevets de spécialité Ffessm et Ffessm/Cmas	
	Ristourne au Comité Interrégional ou Régional 1,00 €
	Ristourne au Comité Départemental 0,50 €
REEDITION D'UNE CARTE LICENCE/BREVET – MUTATION LICENCE (changement de club en cours de saison)	20,00 €
CREATION / REEDITION BREVET CONVENTIONNÉ (fédération associée)	20,00 €
ATP :	
Pass Découverte ⁽²⁾	3,00 €
Pass'Plongée	16,00 €
Pass Praticant spécialité	7,00 €
PE12	7,00 €
Apnée	12,00 €
Pass'Collectif Jeunes avec assurance Responsabilité Civile / jour tarif pour tout le groupe	10,00 €
Pass'Collectif Jeunes avec assurance Responsabilité Civile pour 5 jours consécutifs tarif pour tout le groupe	40,00 €
Pass'Collectif Jeunes avec assurance individuelle accident / jour tarif pour tout le groupe	30,00 €
Pass'Collectif Jeunes avec assurance individuelle accident pour 5 jours consécutifs tarif pour tout le groupe	120,00 €
Open Pass	3,00 €

(1) Le changement de catégorie n'intervient pas en cours d'année mais au renouvellement de licence la saison suivante. Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique - (2) Les titulaires d'un Pass Découverte bénéficient des mêmes garanties dans le cadre de la pratique de ces activités au sein de nos clubs et SCA.